Image not found or type unknown

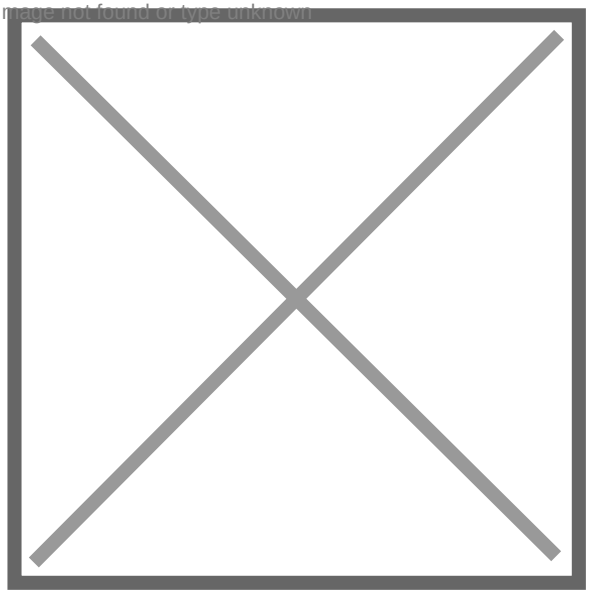

Prélèvement bancaire sur compte bloqué

Par **delphine**, le **18/02/2009** à **10:27**

mon frère est décédé le 1er septembre 2008, nous avons fait la déclaration à la banque le 2 septembre 2008.

Nous nous sommes aperçu des opérations de prélèvement tel EDF GDF Orange continu d'être prévlevé mais de façon aléatoire.

De ce fait certain branchement (gaz électrique..) de mon frère n'ont pas été clôturés malgré notre demande de rélsiliation; à ce jour nous sommes redevable des consommations de 4 mois du 1er septembre au 31 décembre 2008 qui devaient être à la charge de sa compagne occupant l'habitation pendant cette période.

Qui est responsable ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés